


DEPARTEMENT : Du RHÔNE
ARRONDISSEMENT DE : LYON
CANTON DE : VAUGNERAY
COMMUNE DE : COISE

Envoyé en préfecture le 19/05/2023
Reçu en préfecture le 19/05/2023
Publié le 
ID : 069-216900621-20230511-01_05_23-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 11/05/2023

Date de convocation : 05/05/2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Arnaud MOUNIER

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Eliane MURIGNEUX, Aurélie CARTERON, Arnaud MOUNIER, Guillaume SOUBEYRAND, Valérie VENET, Pierre Emmanuel GRANGE, Lionel RICHARD

Étaient excusés : Delphine CHILLET, Marie Agnès FAYOLLE, Bernadette MARTIN, Yoan MAMMERI

N° 01.05.23

OBJET : PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2023 – DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les communes peuvent prétendre bénéficier d'un soutien du Conseil Départemental au titre des amendes de police. Les fonds sont affectés en priorité aux opérations visant à la mise en sécurité des voies et de leurs usagers.

Monsieur le Maire propose de présenter un dossier concernant la « création d'un accès PMR en vue de remettre en service les chambres d'hôtes du local commercial » et, la « réfection de l'accès à la cuisine de la salle associative. »

Le coût prévisionnel des travaux est de 17 444 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

1°- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.

2°- CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Arnaud MOUNIER



Envoyé en préfecture le 19/05/2023

Reçu en préfecture le 19/05/2023

Publié le

ID : 069-216900621-20230511-01_05_23-DE

Berger
Levrault

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Philippe BONNIER

